



Carbios va obtenir une aide totale de 54M€ de l'Etat via France 2030 et de la Région Grand-Est¹ pour financer la première usine de biorecyclage de PET au monde et accélérer ses travaux de R&D

- Octroi d'une aide de 11,4 millions d'euros de l'Etat et de France 2030 pour Carbios et ses partenaires de recherche pour l'accélération des travaux de R&D et d'innovation de ses technologies enzymatiques de recyclage uniques au monde
- Carbios sélectionnée pour un financement de 30 millions d'euros de l'Etat via France 2030 et de 12,5 millions d'euros de la Région Grand-Est, soumis à la ratification de la Commission Européenne, pour la construction de la première unité industrielle de Carbios à Longlaville (54)

Clermont-Ferrand, France, 31 mai 2023 (18h30 CET). Carbios (Euronext Growth Paris : ALCRB), pionnier dans le développement et l'industrialisation de technologies biologiques pour réinventer le cycle de vie des plastiques et des textiles, annonce la sélection de son projet par l'Etat en vue de l'obtention d'un financement à hauteur de **30 millions d'euros par l'Etat dans le cadre de France 2030**, ainsi que **12,5 millions d'euros par la Région Grand-Est**. La mise en oeuvre de ce financement est conditionnée à l'approbation par la Commission Européenne du régime d'aide d'Etat correspondant puis à la conclusion des conventions nationales d'aide. Dans le cadre de l'appel à projets national « Recyclage des plastiques » opéré par l'ADEME², le projet de Carbios pour industrialiser son procédé unique de biorecyclage du PET a été retenu. L'unité de référence à Longlaville dans la Région Grand Est sera la première usine de biorecyclage de PET au monde, avec une mise en service prévue en 2025. Cette usine offrira la possibilité de relancer en France une activité de production des deux composants de base du PET, le PTA et le MEG³, tous deux issus du procédé Carbios.

Carbios annonce également l'octroi d'un financement total de **11,4 millions d'euros par l'Etat dans le cadre de France 2030, dont 8,2 millions d'euros directement pour Carbios** (5 millions d'euros sous forme d'avances remboursables) et **3,2 millions d'euros pour ses partenaires académiques** INRAE⁴, INSA⁵ et CNRS⁶ via les unités mixtes de service TWB⁷ et de recherche TBI⁸. Cette aide permettra la poursuite des recherches

¹ La mise en oeuvre d'une partie de ce financement (42,5 millions d'euros) est conditionnée à l'approbation par la Commission Européenne du régime d'aide d'Etat correspondant puis à la conclusion des conventions nationales d'aide

² Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

³ PTA = acide téréphtalique ; MEG = monoéthylène glycol

⁴ Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

⁵ Institut National des Sciences Appliquées

⁶ Centre National de la Recherche Scientifique

⁷ Toulouse White Biotechnology - UMS INRAE 1337 / UAR CNRS 3582

⁸ Toulouse Biotechnology Institute - UMR INSA/CNRS 5504 / UMR INSA/INRAE 792

d'optimisation et d'amélioration continue des technologies enzymatiques développées par Carbios, ainsi que l'exploration de nouvelles solutions de rupture.

Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : « La lutte contre la pollution plastique est une urgence mondiale qui requiert une réduction drastique de leur utilisation mais également une augmentation de leur recyclage. Depuis de nombreuses années, des équipes de recherche publiques et privées françaises ont collaboré pour mettre au point une technologie de recyclage enzymatique du PET. En soutenant la construction du premier site de Carbios de biorecyclage au monde, la France démontre ainsi que la technologie de Carbios est maintenant devenue une réalité industrielle qui permettra de recycler des déchets qui l'étaient difficilement jusqu'à présent. »

Roland Lescure, Ministre Délégué chargé de l'Industrie : « Je suis heureux de pouvoir annoncer, au moment où s'ouvre la conférence mondiale sur les plastiques, le soutien de l'Etat pour près de 54 millions d'euros aux projets innovants de recyclage enzymatique de plastique portés par Carbios. La construction en France dès 2023 de la première usine de recyclage enzymatique de plastiques au monde constitue une étape importante vers la construction d'une économie des plastiques entièrement circulaire, qui constitue un des plus grands défis environnementaux des deux prochaines décennies. Ce projet montre combien la transition écologique est aussi l'occasion d'une réindustrialisation verte de notre pays. »

Bruno Bonnell, Secrétaire Général pour l'Investissement, en charge de France 2030 : « L'accompagnement de France 2030 répond à un double enjeu : permettre à la France de se doter d'une solution innovante de traitement de plastiques et positionner le modèle économique de Carbios, basé sur des ventes licences, à un niveau international. Carbios fait partie des entreprises dont le développement a été progressif, partant de la recherche publique, en passant par la création d'une start-up jusqu'à l'industrialisation d'un procédé technologique. Un continuum que France 2030 soutient particulièrement et dont Carbios est une très belle illustration. »

Franck Leroy, Président de la Région Grand-Est : « Je suis très reconnaissant à Emmanuel Ladent et aux équipes de Carbios d'avoir choisi le Grand Est pour l'installation de leur première usine mondiale de PET 100 % biorecyclé. En soutenant cette implantation, la Région contribue activement au respect de l'environnement tout en créant de nouveaux emplois et de la valeur ajoutée dans le Grand Est. Pour Longlaville c'est également une excellente nouvelle et je tiens à saluer son Maire comme le Président de l'Agglomération. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts, avec le soutien constant de l'Etat et de l'ADEME, pour rendre effective cette implantation. L'usine de référence de Carbios s'inscrit pleinement dans l'ambition du Grand Est de devenir un territoire leader de l'économie circulaire du PET. Ce projet représente un jalon supplémentaire dans la construction de notre écosystème. »

L'usine permettrait de sécuriser la commercialisation des premiers volumes de PET recyclé issus de la technologie Carbios et d'offrir à ses partenaires du PET recyclé de qualité équivalente à celle du PET vierge. Après l'obtention des permis, qui devraient être accordés d'ici fin 2023, en ligne avec le démarrage annoncé de la construction avant la fin de l'année, la mise en service de l'usine est prévue pour 2025. S'ensuivra une période de montée en régime jusqu'à atteinte de sa pleine capacité. L'usine bénéficiera d'une capacité de traitement nominale de 50000 tonnes de déchets PET par an, soit l'équivalent de 2 milliards de bouteilles ou 2,5 milliards de barquettes alimentaires.

Emmanuel Ladent, Directeur Général de Carbios : « Grâce au précédent soutien de l'Etat français, et de la BEI, nous avons pu démontrer la compétitivité économique et environnementale de notre technologie à l'échelle du démonstrateur industriel installé à Clermont-Ferrand. Le soutien renouvelé de l'ADEME et celui de la Région Grand-Est sont cruciaux pour cette nouvelle étape industrielle qui marque le début de notre déploiement à l'international. Notre première usine sera la vitrine mondiale de notre technologie de biorecyclage du PET et nous sommes très fiers qu'elle soit localisée en France. Je remercie vivement le Conseil d'Administration de Carbios et en particulier son Président Philippe Pouletty pour son rôle décisif pour réaliser cette première usine. »

La sélection de Carbios pour le financement de l'Etat à travers France 2030 et de la Région Grand-Est complète la récente annonce d'un partenariat exclusif et à long terme avec Novozymes⁹, le leader mondial de la production d'enzymes, dont l'un des objets principaux est d'assurer la fourniture d'enzymes à l'usine de Longlaville de Carbios et aux futures usines sous licence. En outre, Carbios a récemment sécurisé une première source d'approvisionnement de sa future usine en remportant une partie de l'appel d'offres CITEO pour le biorecyclage de barquettes multicouches¹⁰.

Financé par



France 2030 est un plan d'investissement d'une ampleur inédite. 54 milliards d'euros seront investis pour que les entreprises, universités, et organismes de recherche, soient en mesure de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence, notamment dans le domaine de la transition écologique. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

A propos de Carbios :

Carbios est une entreprise de biotechnologie qui développe et industrialise des solutions biologiques pour réinventer le cycle de vie des plastiques et textiles. Inspirée par la nature, Carbios développe des procédés biologiques à base d'enzymes pour déconstruire les plastiques avec pour mission d'éviter la pollution plastique et textile, et d'accélérer la transition vers une économie circulaire. Ses deux technologies innovantes dédiées au biorecyclage du PET et à la biodégradation du PLA sont en phase de montée en échelle industrielle et commerciale. Son usine de démonstration de biorecyclage est opérationnelle depuis 2021 et une unité de référence unique en son genre sera mise en service en 2025 en collaboration avec Indorama Ventures. Carbios a reçu une reconnaissance scientifique majeure avec la couverture de Nature et est soutenue par des marques prestigieuses des industries cosmétique, alimentaire et de l'habillement, en vue d'améliorer la recyclabilité et la circularité de leurs produits. Nestlé Waters, PepsiCo et Suntory Beverage & Food Europe sont membres d'un consortium d'emballage fondé par Carbios et L'Oréal. On, Patagonia, PUMA, PVH Corp. et Salomon collaborent avec Carbios dans un consortium textile.

Visitez le site www.carbios.com pour en savoir plus sur les biotechnologies au service de la circularité des plastiques et textiles.

Twitter : [Carbios](#) / LinkedIn : [Carbios](#) / Instagram : [insidecarbios](#)

Informations sur les actions de Carbios :

		ISIN Code	FR0011648716
		Ticker Code	Euronext Growth: ALCRB
		LEI:	969500M2RCIWO4NO5F08

Carbios, fondée en 2011 par Truffle Capital, est éligible au PEA-PME, un programme gouvernemental permettant aux résidents français investissant dans des PME de bénéficier de réductions d'impôt sur le revenu.

⁹ Cf. communiqué de presse du 12 janvier 2023

¹⁰ Cf. communiqué de presse de Citeo du 26 avril 2023

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, et non des données historiques, et ne doit pas être interprété comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront. Ces déclarations prospectives sont basées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par Carbios. Carbios opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. L'entreprise n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou la mesure dans laquelle la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait conduire à des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute déclaration prospective. Carbios attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Carbios opère peuvent être significativement différents de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans le présent document. En outre, même si la situation financière, les résultats, les flux de trésorerie et l'évolution du secteur dans lequel Carbios opère sont conformes aux informations prévisionnelles contenues dans le présent document, ces résultats ou évolutions peuvent ne pas constituer une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Carbios. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement les facteurs de risque décrits dans le document de référence universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"), ainsi que dans le rapport financier semestriel disponible gratuitement sur le site internet de la Société. En cas de réalisation de tout ou partie de ces facteurs de risque ou autres, Carbios ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute décision ou action prise en relation avec les informations et/ou déclarations contenues dans le présent communiqué de presse ou de tout dommage y afférent. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. Carbios ne s'engage pas à publier des mises à jour de ces informations ou des hypothèses sur lesquelles elles sont fondées, sauf en cas d'obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

CARBIOS

Melissa Flauraud

Relations Presse

melissa.flauraud@carbiosa.com

Benjamin Audebert

Relations Investisseur

contact@carbiosa.com

+33 (0)4 73 86 51 76

Relations Presse (France)

Iconic

Marie-Virginie Klein

mvk@iconic-conseil.com

+33 (0)1 44 14 99 96

Relations Presse (U.S.)

Rooney Partners

Kate L. Barrette

kbarrette@rooneyco.com

+1 212 223 0561

Relations Presse (DACH & UK)

MC Services

Anne Hennecke

carbiosa@mc-services.eu

+49 (0)211 529 252 22